

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 154 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 154

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
14 mars 1941

Numéro JO  
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro  
31 mars 1941

## VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1ML rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 188 1 : Vu l'arrêté n° 826 du 10 septembre loin pro mulguant notamment à la Côte française des Somalis la loi du lo septembre 1010. relative à la déchéance de la nationalité à l'égard des Français qui auront quitté les territoires d'outre-mer : Vu l'arrêté n° 1054 du 28 novembre 1940 promulguant à la Côte française des Somalis la loi du 20 novembre 1940 complétant la loi du lo septembre susvisée.

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

Est promulguée a la Côte française des Somalis la loi du 8 mars 1941 étendant les dispositions de la loi du 111 septembre relative à la déchéance de la nationalité aux Français se ren dant dans une zone dissidente.

### Art. 2

—Le présent arrête sera enre gistré et publié au Journal officiel après avoir donné lieu à des mesures de publi cité extraordinaires.

**NOUAILHIETAS.**